

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 10 N.F.
Scolaires 4,50 N.F.

LES FOUGERES DE LA PUISAYE

par René DHIEN

La Puisaye, agréable contrée parsemée de nombreux étangs, semble quelque peu négligée par les botanistes. La terre argileuse, composée en grande partie de sables et de grès ferrugineux, est recouverte largement par les forêts. La caractéristique de ce pays est la dispersion des habitations, perdues au milieu des bosquets et que rien ne fait prévoir, ce qui lui donne un cachet particulier.

Délimitation. — Je prends celle des régions géographiques de la France.

1) Département de l'Yonne :

Canton de Toucy : Toucy, Dracy, Moulins-sur-Ouanne, Lalande ;

Canton d'Aillant-sur-Tholon : Villiers-sur-Benoit ;

Canton de Charny : Grandchamp ;

Canton de Bléneau : en entier ;

Canton de Saint-Fargeau : en entier ;

Canton de Saint-Sauveur : en entier sauf Fontenoy, Thury, Lainsecq, Sainpuits, Sougères.

2) Département du Loiret :

Canton de Châtillon-Coligny : Le Charme ;

Canton de Briare : en entier, sauf Adon, La Bussière, Feins-en-Gâtinais, Escrignelles.

3) Département de la Nièvre :

Canton de Cosne : Neuvy-sur-Loire, Annay, La Celle-sur-Loire, Myennes, Saint-Loup, Alligny-Cosne ;

Canton de Saint-Amand-en-Puisaye : en entier.

J'ai visité toutes les localités dans le but d'effectuer le recensement des fougères. De nombreux bois sont des propriétés privées et il n'est pas possible d'y herboriser.

De plus, MM. COURTILLOT, GAUME, Dr MALLET, PRIN, DE RETZ, ROCHE, THIERRAT ont bien voulu m'adresser des renseignements bibliographiques et autres. Je ne saurais trop les remercier de leur bienveillance.

M. GAUME a même dirigé une excursion botanique autour de Saint-Sauveur-en-Puisaye en 1929. M. le Dr MALLET, qui connaît parfaitement la contrée, a bien voulu me conduire à la station d'Osmonde, près des étangs de Gué-de-Lon et de Chassin.

Les espèces sont classées dans l'ordre de la Flore de ROUY ; il est en outre fait mention de la nomenclature de l'*Index Filicum* de CHRISTENSEN. Les localités seront suivies du nom des collecteurs. Celles n'en comportant pas représentent mes observations.

I - *Ceterach officinarum*. Wild. Murs à Ousson, pont à Faverelles.

II - *Pteris aquilina*. L = *Pteridium aquilinum* Kuhn. Cette espèce est loin d'être uniformément répartie. On fait quelquefois des parcours de plus de vingt kilomètres sans la rencontrer, puis elle apparaît en colonies en général peu abondantes, souvent au bord des routes. — Saint-Sauveur (Gaume), Lavau (route d'Arquian), La Celle, Bouhy, Ronchères, La Malrue, Fontaines, Moutiers, Saint-Fargeau, Saint-Vérain, réservoir

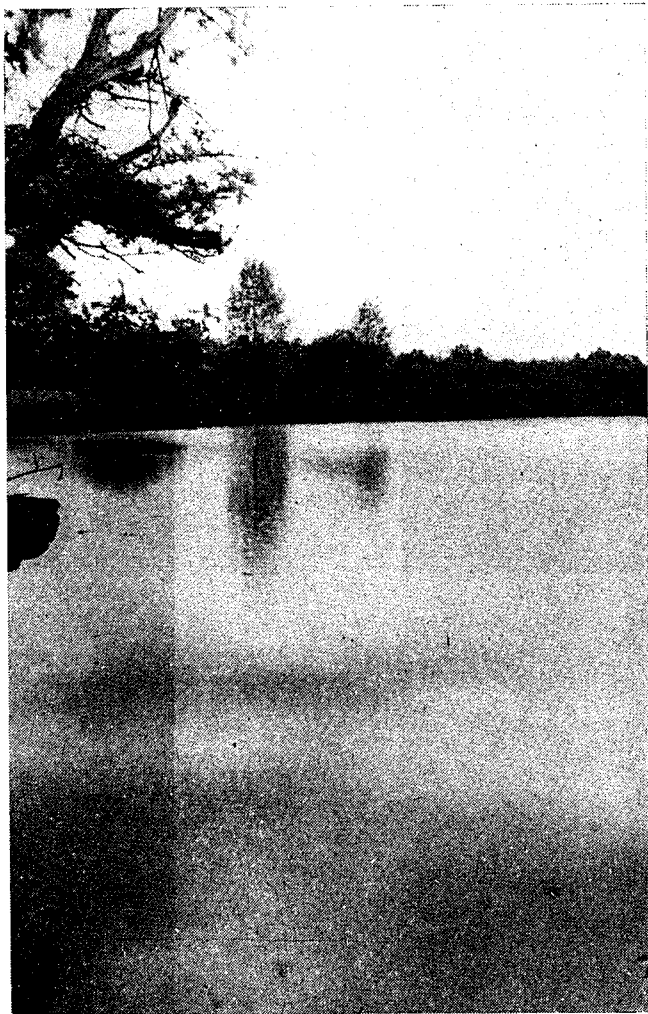
du Bourdon, Trugny, Ousson, Boutissant, Dracy, Saint-Amand, Bitry, Sept-Fons, Le Charme (route de Champignelles). RAVIN indique qu'il l'a trouvée bien fructifiée au pied de la digue de l'étang de la Marcennerie, près de Saint-Sauveur.

III - *Polypodium vulgare*. L. Ruines du château de Saint-Vérain, châteaux de Ratilly, de Saint-Fargeau, en épiphyte à Mézilles.

IV - *Phegopteris dryopteris*. Fée = *Dryopteris linneana*. Christens. Etang de la Marcennerie à Saint-Sauveur (RAVIN).

V - *Hemesteum thelypteris*. Newm. = *Dryopteris thelypteris*. L. RAVIN l'indique aux Vernes, à Pourrain, localité limitrophe de la Puisaye où elle est susceptible de se trouver.

VI - *Nephrodium Filix - mas.* Rich. = *Dryopteris Filix - mas.* L. Schott. Saint-Sauveur (Gaume), Lavau (dans les coupes de bois), Châ-



L'étang du Four à Lavau (Yonne).

teau de Saint-Fargeau, vieille tour à Briare, bois à Boutissant, Mézilles, Dracy, Toucy, Ratilly, Bouhy, réservoir du Bourdon, Ronchères, Saint-Privé, Bléneau, Villeneuve-les-Genêts, Saint-Amand, Le Charme (route de Champignelles), étang de Gué-de-Lon. En général peu abondant, souvent par pieds isolés.

VII - *Nepkrodium spinulosum*. Stremps = *Dryopteris en-spinulosa* (Asch) Fomin. Saint-Sauveur (Gaume), étang de Gué-de-Lon, bois vers Saint-Amand.

VIII - *Aspidium aculeatum*. Sw. = *Polystichum setifeum*. Moore. Saint-Sauveur (RAVIN), Moulins (RAVIN). JULLIEN-GROSNIER le signale aux environs de Briare sans plus de précision.

IX - *Aspidium lobatum*. Sw. = *Polystichum lobatum*. Presl. Saint-Amand (JEAN-BAPTISTE).

X - *Cystopteris fragilis*. Bernh. Moulins (Millon), les Sept-Ecluses à Rogny.

XI - *Athyrium Felix-femina*. Roth. Saint-Sauveur (Gaume), bois à Boutissant, Moutiers, étang du Gué-de-Lon.

XII - *Blechnum spicant*. With. Saint-Sauveur (Gaume), Moutiers (RAVIN), Ratilly (JEAN-BAPTISTE), près du moulin Cognot.

XIII - *Scolopendrium vulgare*. Smith = *Phyllitis scolopendrium* - Newm. Dans un puits à Bouhy, murs du château de Saint-Fargeau, pont à Faverelles.

XIV - *Asplenium lanceolatum*. Huds. Saint-Sauveur (RAVIN).

XV - *Asplenium trichomanes*. L. Les vieux murs sont rares en Puisaye, les haies vives entourant généralement les propriétés. Cette espèce, ainsi que la suivante, trouve donc peu de stations favorables, les roches manquant complètement. Château de Saint-Fargeau, La Celle, Briare, Rogny, Lavau, Bléneau, Dracy, Annay, Ratilly, Dannemarie, etc.

XVI - *Asplenium Ruta-muraria*. L. Assez commun sur les murs. Alligny-Cosne, Ouzouer-sur-Trézée, château de Saint-Fargeau, La Celle, Ousson, Rogny, Bléneau, Toucy, Dracy, Arquian, Lavau.

XVII - *Asplenium adiantum-nigrum*. L. Toucy (RAVIN), Moulins et Moutiers (RAVIN).

XVIII - *Osmunda regalis*. L. Saint-Sauveur (GAUME, RAVIN). Vu entre l'étang du Gué-de-Lon et l'étang de Chassin en 1959 ; station qui se confond sans doute avec la précédente.

XIX - *Pilularia globulifera*. L. Etangs de la Puisaye (RAVIN), étang de la Marcennerie, qui est en réalité l'étang du Gué-de-Lon à Saint-Sauveur (RAVIN), étangs de la Grande Rue, des Luneaux vers Bléneau (RAVIN).

La répartition géographique des espèces est la suivante :

1) Circumboréales (régions tempérées et froides de l'Ancien monde) : *Nepkrodium spinulosum*, *Athyrium Filix-femina*, *Scolopendrium vulgare*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *Phegopteris dryopteris*, *Blechnum spicant*.

2) Subméditerranéennes : *Ceterach officinarum*.

3) Boréo-atlantiques : *Pilularia globulifera*.

4) Atlantiques : *Aspidium aculeatum*, *lobatum*, *lanceolatum*.

5) Eurasiatiques (s'étendant sur l'Europe et l'Asie) : *Hemesteum tyelypteris*.

6) Subcosmopolites : *Pteris aquilina*, *Polypodium vulgare*, *Nephrodium Filix-mas.*, *Cystopteris fragilis*, *Asplenium trichomanes*, *rutamuraria*, *Osmunda regalis*.

La Puisaye possède une flore moins riche que celle du massif de Fontainebleau, distant d'environ cent kilomètres. Pierre DOIGNON énumère en plus les fougères ci-après :

<i>Phegopteris calcarea</i>	<i>Asplenium germanicum</i>
— <i>vulgaris</i>	— <i>Halleri</i>
<i>Aspidium lonchitis</i>	— <i>Murbecki</i>
<i>Polystichum cristatum</i>	— <i>septentrionale</i>
— <i>dilatatum</i>	<i>Hymenophyllum tumbridgense</i>
— <i>oreopteris</i>	<i>Ophioglossum pollyphyllum</i>
<i>Cystopteris regia</i>	— <i>vulgatum</i>
<i>Asplenium Fousiacum</i>	<i>Botrichium lunaria</i>

Cette abondance floristique tient pour une part à la diversité géologique du sol et, en raison de sa proximité de Paris, à la prospection sans cesse renouvelée des nombreux botanistes de la région parisienne.

Par contre, la Sologne, distante elle aussi d'environ cent kilomètres, s'apparente mieux à notre région et recèle *Ophioglossum vulgatum*, non encore vu en Puisaye.

BIBLIOGRAPHIE

- BOREAU. — Flore du Centre de la France, 2^e édit., 1849.
DHEN (R.). — Les fougères de la Nièvre (Bull. Soc. Hist. Nat. de Toulouse, 1945).
FOURNIER. — Les quatre flores de la France, 1946.
DOIGNON. — Les Ptéridophytes du massif de Fontainebleau (Bull. Soc. Bot. de France, 1947, p. 17).
GAUME. — Deux jours d'herborisation autour de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing, 1929).
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. — Régions géographiques de la France.
JULLIEN-GROSNIER. — Catalogue des plantes du département du Loiret, 1890.
PLOYÉ. — Le massif forestier Aumont, Chaource, Rumilly. (Mémoires Soc. Acad. département de l'Aube, 1960).
RAVIN. — Flore de l'Yonne, 3^e édit., 1883.
RAVIN. — Découvertes botaniques dans l'Yonne depuis la publication de la Flore de l'Yonne, 3^e édit., 1883 (Bull. Soc. Sciences et Hist. Nat. de l'Yonne, 1889, Cote 10.456 biblioth. du laboratoire phanérogamique du Muséum d'Hist. Nat., Paris).
ROUY. — Flore de France, vol. XIV, 1913.
SEGRET. — Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Sologne (Soc. Bot. de France, 1925).

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 9 décembre 1961.

ERRATUM

Dans l'article : « Recherche d'une station littorale... » décembre 1960, page 253, prière d'apporter les rectifications suivantes :

P. 253, 6^e ligne : au lieu de « hache à douille » lire « hache en bronze ».

P. 255, note 2, au lieu de « hache à bord droit en accolade » lire : « hache à bords droits en parenthèses ».